

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7091**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine : Sciences, Technologies, Santé Licence Professionnelle : Systèmes Informatiques et Logiciels Spécialité : Informatique Distribuée et Système d'information d'Entreprise (IDSE)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis	Recteur de l'académie, Président de l'université de Nice, Président de l'université de Nice, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat Le titulaire de la licence pourra remplir les fonctions de développeur et gestionnaire des applications d'entreprise en particulier au niveau du système d'information d'entreprise qui devient fortement distribué et orienté vers les services web.

Compétences ou capacités évaluées

Un détenteur de la LP IDSE est capable de :

- Maîtriser les technologies de développement des services web en particulier les outils tels que J2EE, .NET et Oracle
- Etudier, développer et déployer des services distribués et des serveurs d'entreprise à l'aide des outils de programmation avancé (Serveurs d'application, Serveurs de données, Serveurs d'échanges, ...)
- Connaître les normes et les protocoles de programmation distribuée et les techniques d'échange sécurisé de données et de connaissances, savoir développer les applications d'échange en particulier dans les domaines du commerce électronique et du web sémantique
- Maîtriser les technologies de management et de traitement des données et savoir les utiliser pour augmenter le rendement et optimiser le fonctionnement du système informatique de l'entreprise
- Maîtriser les outils du génie logiciel et savoir les utiliser pour le développement des applications de l'entreprise
- Maîtriser les outils avancés de développement de serveurs de contenu et de services web. Savoir les utiliser dans la gestion de projet de développement.
- Mener de bout en bout un projet de développement d'une application d'entreprise

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le détenteur du titre a vocation à être un cadre opérationnel de terrain qui assure avec autonomie et responsabilité les tâches techniques de sa spécialité. Son travail est le plus souvent réalisé sous la conduite d'un ingénieur dans une grande entreprise, mais il peut être amené à travailler en complète autonomie dans une petite entreprise dans le secteur de l'informatique (SSII).

Développeur et administrateur du système d'information et des serveurs d'applications d'entreprise

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont les Unités d'Enseignement décrites dans le cadre ci-après. Ces unités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAP, VAE). Le système de formation initiale permet d'accueillir un public de formation continue.

UE1 (9 ECTS): Formation générale (Communication, Anglais, Droit)

UE2 (15 ECTS): Formation technologique avancée (programmation, algorithmes)

UE3 (6 ECTS): Formation technologique de base (systèmes d'exploitation, base de données, web)

UE4 (12 ECTS): Formation professionnelle (administration réseau)

UE5 (10 ECTS) : Formation Pratique (Conduite de projets, projet tuteuré)

UE6 (8 ECTS) : Stage

La Licence Professionnelle est attribuée aux étudiants ayant obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage.

La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement d'une part, et les unités d'enseignement d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire sur l'année universitaire en cours uniquement.

L'évaluation des étudiants se fait dans chaque unité d'enseignement sous une forme de contrôle continu.

- Evaluation du projet tuteuré : soutenance et évaluation de la qualité du projet
- Evaluation du stage : rapport, soutenance et travail en entreprise

Lorsque la licence n'a pas été obtenue, les UE dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables.

Le bénéfice de l'acquisition d'une composante (unité) par la VAE ou par la formation est illimité.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement. Il comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels du secteur concerné.
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé de 5 membres dont 3 enseignants-chercheurs et deux professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Habilitation N° 20080011 (Contrat 2008/2011) - Arrêté ministériel en date du 15 juillet 2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.unice.fr/ove>

Autres sources d'information :

IUT de Nice Côte d'Azur : www.iut.unice.fr

Lieu(x) de certification :

Département Informatique de l'IUT Nice Côte d'Azur

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Département Informatique de l'IUT Nice Côte d'Azur

Historique de la certification :